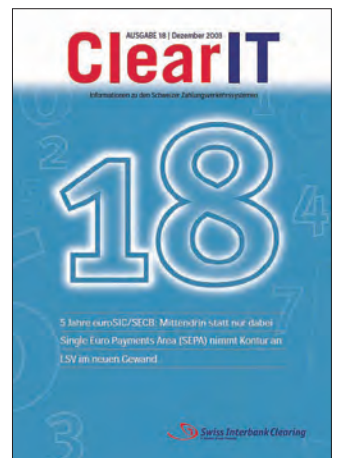


CLEARIT compte 50



Avec les représentants des établissements financiers suisses en tant que rédacteurs de la première heure et les membres du CA de SIX Interbank Clearing à la fin des années 90, CLEARIT a plus d'un père fondateur. Sans André Bamat, alors CEO, comme instigateur et promoteur, cette revue spécialisée n'en serait pas là où elle en est aujourd'hui, à savoir à son 50^{ème} numéro.

Comment tout cela a-t-il commencé? «Avec le projet du trafic des paiements en euros des banques suisses», se souvient André Bamat. C'était en automne 1997, lorsque les banques ont décidé, suite à l'instauration de l'euro, de concevoir un système suisse pour les transactions interbancaires en euros. Cela a été un projet TGV – à Très Grande Vitesse –, s'exclame le retraité d'aujourd'hui. En l'espace de 16 mois, l'entreprise de l'époque Telekurs a dû mettre en service le système euroSIC et fonder une banque à Francfort destinée aux paiements transfrontaliers, en collaboration avec les deux grandes banques suisses et PostFinance. «Au lieu de communiquer uniquement par protocoles et via courriels, nous avons publié à intervalles réguliers un document appelé euroSIC NEWS – une feuille d'information et de directives de quatre pages qui nous a permis de transmettre à nos 22 participants de base et les 82 premiers participants des instructions et des informations relatives au projet.» Cela a été un véritable outil

de travail, précise André Gsponer, aujourd'hui président du conseil consultatif. Lors de la parution du cinquième numéro au mois de décembre 1998, c'est-à-dire lors du feu



André Bamat, le père du magazine CLEARIT.

éditions



vert donné à la mise en exploitation d'euroSIC, la direction du projet voulait arrêter euroSIC NEWS. But atteint. «Lorsque nous avons proposé de cesser la publication au cours de la dernière séance du comité de pilotage», raconte André Bamat, «nous avons récolté en réponse un silence persistant. Personne ne prenait la parole jusqu'à ce que Stephan Zimmermann, alors président du CA, dise que ce n'était pas une si bonne idée et que la feuille s'était très bien établie.» C'est ainsi que l'on a décidé de renommer euroSIC NEWS en CLEARIT et d'en élargir le contenu.

Comment a-t-on trouvé le nouveau nom?

«Lors d'un brainstorming au sein du groupe de travail, il y eut diverses suggestions qui faisaient le lien entre le clearing, le traitement des paiements et des titres et les technologies de l'information.» Le terme «ClearIT» en bleu/blanc sur fond rouge a fini par l'emporter et a continué à évoluer jusqu'à prendre son apparence actuelle. – «Tu approuves de la tête André, étais-tu autrefois déjà de la partie?» – «Eh oui, c'est moi qui ai réalisé personnellement la première version», se rappelle André Gsponer, «c'était vraiment un accouchement au forceps! Rien à voir avec la production professionnelle d'aujourd'hui.»

La revue commune pour le trafic des paiements

«Pour autant que je sache, il n'y avait et il n'y a toujours pas d'autre revue spécialisée que CLEARIT sur le trafic

des paiements, aussi bien en Suisse que dans le reste de l'Europe», fait remarquer André Bamat. Cela explique aussi pourquoi on a besoin de ce magazine. Il doit cependant son succès à la façon dont il est conçu. CLEARIT a depuis toujours été réalisé en étroite collaboration avec les représentants des établissements financiers suisses, que ce soit en tant qu'auteurs d'articles spécialisés, partenaires d'interviews ou auxiliaires pour planifier le contenu. «Des représentants du Credit Suisse, d'UBS, de PostFinance, de la BNS, de la SECB et des banques cantonales ont de tout temps été de la partie», dit André Gsponer, «ils ont tout particulièrement assumé la responsabilité du contenu général et des thèmes spécifiques à aborder dans chaque numéro.» Informer sans juger – voici le credo de l'ensemble des participants.

Les deux André sont convaincus que ce concept ne doit pas changer à l'avenir afin que CLEARIT continue à proposer des informations sur le trafic national et international des paiements et ses nouveautés, informations que ses lectrices et lecteurs ne trouvent nulle part ailleurs. <

Entretien mené par Gabriel Juri, SIX Interbank Clearing
gabriel.juri@six-group.com